© Drogues Info Service - 26 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par Louloute59 Postée le 18/09/2024 13:46

> Bonjour , mon fils de 15 ans fume le cannabis régulièrement, l'année dernière surpris à fumer dans le lycée donc exclusion d'une semaine . Je suis aller voir une assistante social j'avais besoin d'aide qui m'a dirigé vers une éducatrice . Mon enfant lui mentait droit dans les yeux même avec des tests cannabis positif , nous lui avons demandé comment il se procurer ses substances la réponse était ses potes lui donner . Vu le prix que ça coûte il nous ment encore , j'espère qu'il n'y a pas de trafic ou autre . L'éducatrice a été à l'association Michel avec mon enfant , ils n'ont pas donner suite . Pour eux c'est un mauvais moment et sa fréquentation, le lycée vient de reprendre il rentre défoncé, il fume dans sa chambre pendant mon absence, mais malgres toute les preuves test positif il cache sa drogue dans ses taies d'oreiller, il me dit toujours c'est pas lui . À ce jour je suis à bout je ne sais plus quoi faire pour l'aider et personne ne m'aide en retour l'éducatrice ne répond plus à mes messages l'assistante social me dit de revoir l'éducatrice tout comme le médecin traitant . Pourriez vous me dire ce que je peux faire Merci

---

Mise en ligne le 23/09/2024

Bonjour,

Nous comprenons que vous vous sentiez en difficulté et démunie avec la situation de votre fils.

Un nombre conséquent de jeunes sont confrontés au cannabis dans leur environnement et peuvent être tentés par son expérimentation. Il est vrai que pour certains de ces consommateurs, les consommations de cannabis seront ponctuelles ou ne s'inscriront que dans une courte période. D'autres jeunes pourront au contraire développer une consommation plus durable.

Les consommations peuvent avoir lieu dans des cadres festifs, parfois en collectif pour s'intégrer ou sous la pression d'un groupe. La consommation solitaire peut avoir une fonction pour le jeune. Ce sont souvent des effets de détente ou d'euphorie qui sont recherchés. Il s'agit parfois d'une recherche d'apaisement temporaire face à un mal-être passager ou plus profond. Nous avons conscience que le dialogue avec votre fils semble difficile pour le moment, nous vous joignons cependant en bas de réponse un article qui propose quelques conseils pour essayer de dialoguer sur le sujet.

Si l'éducatrice qui a accompagné votre fils ne se manifeste pas, il vous est tout à fait possible en tant que parent de vous tourner vers une aide extérieure. Les centres d'addictologie (nommés CSAPA ou CJC) peuvent vous recevoir directement même sans la présence de votre fils pour vous proposer de l'aide et du soutien afin de tenter de débloque la situation et réinstaurer un dialogue. Il nous parait important que vous puissiez disposer d'un espace où exprimer vos inquiétudes qui sont légitimes.

L'association Michel que vous citez propose l'accès direct pour les parents, il existe une autre structure sur Dunkerque dont nous vous transmettons également les coordonnées.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Esquisse (association Michel)

3, rue de Furnes
59140 DUNKERQUE

Tél : 03 28 59 15 79
Site web : www.associationmichel.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Substitution : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Voir la fiche détaillée

CSAPA Au fil de l'eau

7, rue de Liège
59385 DUNKERQUE

Tél : 03 28 28 58 37
Site web : https://www.ch-dunkerque.fr/
Accueil du public : Tous les jours 9h-17h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- J'ai découvert que mon enfant se drogue